

Renseignements sur le parent participant

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom des enfants participants
 _____ Âge : _____ _____ Âge : _____
 _____ Âge : _____ _____ Âge : _____
Infos pertinentes à transmettre à l'animateur : ex. condition physique particulière, allergie**Paiement par carte de crédit** : Montant de 25\$

de la carte _____ Exp. _____ Code : _____

**Pour paiement en argent, chèque ou carte débit, vous présenter à l'hôtel de ville avec votre formulaire.

Signature du participant : _____

J'accepte de remplir ce formulaire afin que vous disposiez des informations nécessaires pour compléter mon inscription en accord avec notre [Politique-de-confidentialite.pdf](#). Les renseignements recueillis par la Municipalité sont utilisés à la seule fin de votre inscription à l'activité. L'omission de fournir les renseignements obligatoires nous empêchera de confirmer votre inscription. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès. Vous pouvez consulter vos renseignements personnels ou les rectifier selon les limites légales prévues. Les renseignements personnels ne sont communiqués à une autre organisation que dans le cas où la divulgation est permise par la loi.

Modalités d'inscription et politique de remboursement

- Envoyez votre fiche d'inscription complétée à l'adresse courriel suivante** : animateur@mont-blanc.quebec
- Pour toutes questions, s'adresser au service des loisirs: animateur@mont-blanc.quebec ou 819 688-2161, p.2261.
- Informations sur l'activité** : Mercredi, du 18 juin au 13 août de 18 h à 19 h15.
Chalet de la mairie : 120, place de la Mairie.
Pour les familles avec enfants de 4-8 ans. Coût : 25 \$.
Chaque semaine notre animateur propose un nouveau sport à pratiquer en famille.
Le parent doit être présent et participer à l'activité.
- Si vous souhaitez faire le paiement par chèque, celui-ci doit être libellé à la Municipalité de Mont-Blanc et daté avant le début du cours. Vous devez l'apporter avec votre fiche d'inscription, à l'hôtel de ville pendant nos heures d'ouverture.
- Pour tout chèque sans provision, des frais d'administration de 25 \$ s'appliqueront. Un chèque certifié sera ensuite exigé.
- La Municipalité s'engage à rembourser les frais d'inscription dans le cas d'une annulation d'activité de sa part.
- Si la famille annule son inscription avant le début de l'activité, elle aura droit à un remboursement complet sous présentation de billet médical. Sans billet médical, 25 \$ de frais administratifs seront soustraits du remboursement.
- Aucun remboursement n'est accordé après le début de l'activité, sauf pour des raisons médicales. Dans ce cas, et sur présentation d'un billet médical, le remboursement se fait au prorata des cours non suivis. Le participant doit obligatoirement informer la Municipalité et non le responsable de l'activité, s'il désire annuler son inscription.